

DEPARTEMENT  
DE L'ALLIER

ARRONDISSEMENT  
DE VICHY



VICHYCOMMUNAUTÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 9 JANVIER 2020

Nombre de Membres :

En exercice : 45

Présents : 37

Votants : 37

N° 3

**OBJET :**

**ACQUISITION DE  
PARCELLES  
PLAN DE LA  
CHAUME  
FONT DU VACHER  
03250 LAVOINE**

**PROJET  
D'AMENAGEMENT  
DU POLE  
D'ACTIVITES DE  
PLEINE NATURE DU  
MONTONCEL**

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture

le : 29 JAN. 2020

Publiée ou notifiée

le : 29 JAN. 2020

Le Bureau Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. F. SZYPULA - M. AURAMBOUT - J. GAILLARD – J. KUCHNA - J.M. GERMANANGUE - R. MAZAL – C. BENOIT - A.G. CROUZIER – A. DUMONT - F. GONZALES – P. MONTAGNER - I. DELUNEL - J. TERRACOL, Vice-Présidents.

Mmes et MM. M. GUYOT – P. BONNET – M. MORGAND – A. CORNE – F. SEMONSUT – JM. LAZZERINI – C. DUMONT – M. CHARASSE – J. BLETTY, Conseillers Délégués, Membres.

Mmes et MM. B. AGUIAR – JP. BLANC – C. BERTIN - C. BOUARD - G. MARSONI - C. FAYOLLE – C. SEGUIN - N. COULANGE – P. COLAS – G. DURANTET – A. GIRAUD – M. MONTIBERT - R. LOVATY - A. CHAPUIS, Membres.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés :

Mme E. CUISSET et M. JS. LALOY, Vice-Président.

MM. JD. BARRAUD – JM. BOUREL, Conseillers Délégués, Membres.

Mme et MM. C. CATARD – F. SENNEPIN – F. BOFFETY – E. VOITELLIER, Membres.

Secrétaire : Mme Charlotte BENOIT, Conseillère Communautaire.

Monsieur le Président,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** les statuts de Vichy Communauté et notamment ses compétences supplémentaires 5 relatives aux loisirs et équipements touristiques,

**Vu** la délibération n°4 du 29 juin 2017 du bureau communautaire de Vichy Communauté, approuvant la candidature à l'appel à manifestation d'intérêt du Conseil Régional Auvergne - Rhône Alpes pour les territoires d'excellence de pleine nature requalifié en diversification des stations de montagne Auvergne - Rhône Alpes,

**Vu** la délibération n°6 du 16 novembre 2017 de Vichy Communauté approuvant le contenu du Contrat d'Aménagement Touristique établi avec le Conseil Départemental de l'Allier,

**Vu** la délibération n°9 du 21 novembre 2019 de Vichy Communauté approuvant le financement du projet d'aménagement du pôle d'activités de pleine nature du Montoncel,

**Considérant** l'étude de positionnement pour le foyer de ski de fond du Montoncel, qui a été réalisée par le cabinet ALLIANCES dans le cadre d'une concertation régulière avec l'association de gestion du site, la commune de Lavoine et la SPL Vichy Destinations,

**Considérant** les perspectives de développement découlant des investissements préconisés par cette étude

**Considérant** que le projet de PLUi intègre la réalisation de ce projet d'aménagement dans le cadre d'une procédure d'Unité Touristique Nouvelle (UTN) locale,

**Considérant** la volonté de la commune de Lavoine de contribuer à la réalisation de ce projet par le biais du portage d'une partie des investissements (espace bien être) par ses soins, dans le cadre d'une maîtrise d'ouvrage déléguée à Vichy Communauté, visant à garantir la cohérence d'ensemble du projet,

**Considérant** que le projet sus-mentionné nécessite l'acquisition des parcelles appartenant à Madame Brigitte VAN DAMME, à savoir les parcelles cadastrées AO 278, F228, F229, F230 et F231 d'une superficie totale 2 ha 51 a 72 ca, sur la commune de Lavoine,

**Considérant** les échanges intervenus entre cette dernière et la Communauté d'Agglomération Vichy Communauté,

**Considérant** l'accord intervenu entre Madame Brigitte VAN DAMME et Vichy Communauté sur un prix d'acquisition desdites emprises s'élevant à 35 000€,

**Propose** au Bureau Communautaire :

- D'acquiescer auprès de Madame Brigitte VAN DAMME ou de ses ayants droit, les emprises foncières AO 278, F 228, F229, F230 et F231, d'une superficie totale 2 ha 51 a 72 ca, sises Plan de la Chaume et Font du Vacher à Lavoine au prix de 35 000€.
- De donner mandat à Monsieur le Président ou au Conseiller délégué à la gestion patrimoniale pour signer tous documents relatifs à cette opération.

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire :

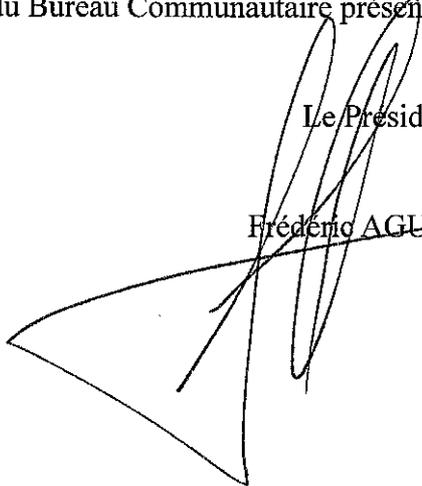
- approuve ces propositions,
- dit que les dépenses inhérentes à cette acquisition, y compris les frais d'actes, seront imputées au Budget Tourisme Montagne Bourbonnaise 2020 de Vichy Communauté,
- charge M. le Président, et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....  
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 9 janvier 2020.

Les Membres du Bureau Communautaire présents ont signé au registre.

Le Président,

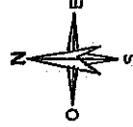
Frédéric AGUILERA

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the left.



VICHY COMMUNAUTÉ

- A acquérir
- Acquisition en cours
- Cession en cours
- Propriété VVA
- Propriété VVA avec locataire
- Mise à disposition de VVA
- Mise à dispo. de VVA avec locataire
- VVA Locataire

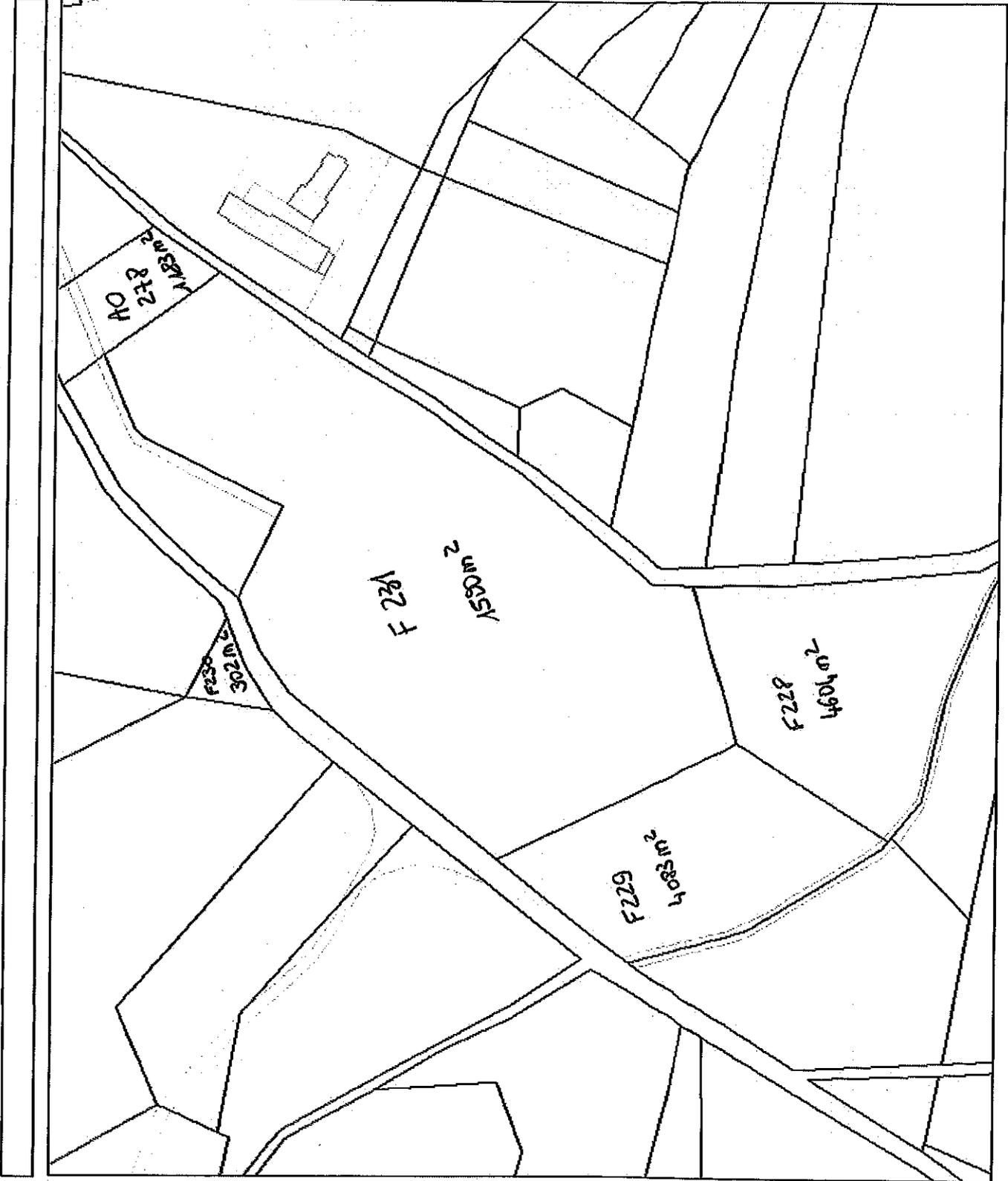


Edité le 18/12/2019

Sources:

SIG - CA Vichy Communauté  
DGFIP © Cadastre. Droits de l'Etat réservés.

Echelle: 1:1 519



Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 3 DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 09 JANVIER

Objet de l'acte : 2020 - ACQUISITION DE PARCELLES PLAN DE LA CHAUME PONT DU VACHER 03250 LAVOINE - PROJET D'AMENAGEMENT DU POLE D'ACTIVITES DE PLEINE NATURE DU MONTONCEL

.....

Date de décision: 09/01/2020

Date de réception de l'accusé 29/01/2020

de réception :

.....

Numéro de l'acte : 09jan2020\_3

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20200109-09jan2020\_3-DE

.....

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 3 .1

Domaine et patrimoine

Acquisitions

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....

Nom du fichier : 3.pdf ( 99\_DE-003-200071363-20200109-09JAN2020\_3-DE-1-1\_1.pdf )